

Le P'tit Fleurion

N° 40



Chères Fleurionnes, Chers Fleurions,

L'année 2019 démarre sur les chapeaux de roues !

CÔTÉ TRAVAUX : ON AVANCE !

- > la toiture des logements situés au Domaine, route de Granville, a été refaite courant janvier,
- > la rénovation du logement du presbytère s'est achevée fin février,
- > un radar pédagogique a été installé sur la route de Granville,
- > un nouvel espace dédié à 10 cavurnes enterrées est en cours de réalisation dans notre cimetière,
- > pour votre confort, des bancs vont être installés près de l'école, des terrains multisports et de pétanque, dans le cimetière (près du Jardin du Souvenir)...
- > une table de pique-nique neuve va être remise sur la pelouse de la place Raymond DUPARD pour accueillir les touristes.

CÔTÉ ÉCOLE : UN NOUVEAU PROJET NOUS TIENT À CŒUR !

Un groupe de travail s'est formé au sein du Conseil Municipal afin d'étudier une solution concernant l'agrandissement de notre école. Il nous faut nous projeter dans le futur afin d'adapter ce projet à l'évolution du nombre d'élèves. C'est pourquoi plusieurs pistes sont à explorer.

CÔTÉ ASSOCIATIONS :

Toujours beaucoup de mobilisation au sein de nos associations fleurionnes ! Vous trouverez, en page 2, un résumé de la réunion du Comité des fêtes qui a tenu son assemblée générale le 8 mars dernier.

CÔTÉ JARDINS :

Le printemps montre le bout de son nez... et les travaux vont reprendre dans les jardins. N'oublions pas les règles élémentaires de bon voisinage que nous vous rappelons dans ce bulletin.

Bonne lecture à tous !

Très cordialement.

Marc BRIENS

Sommaire

Fleury en photos	Page 2
Travaux	Page 3
Dossier École	Pages 4-5
SPANC et brûlage	Page 6
Citoyenneté et État civil	Page 7
Portrait de Fleurion	Page 8

Pour contacter la Mairie :

10 Rue de l'Eglise, 50800 FLEURY

Tél : 02 33 51 13 57

Mail : mairie.fleury2@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi

de 9 h 00 à 12 h 00

Site : www.fleury-manche.fr



Fleury en photos

Cérémonie des Vœux du Maire



C'est à un public très attentif que Marc BRIENS a présenté ses vœux et ceux du conseil municipal le dimanche 13 janvier dernier. Son discours retraçant les événements marquants de 2018 et les projets pour notre commune a été suivi de ceux de Martine LEMOINE, Conseillère Départementale, Charly VARIN, Président de l'Intercom, et Philippe BAS, Sénateur. Les échanges se sont ensuite poursuivis autour du pot de l'amitié.

Le Comité des Fêtes cherche son nouveau président



La réunion de ce 8 mars 2019 a démarré par une minute de silence, pleine d'émotion, en hommage à Jacky LEROYER, membre actif du Comité des Fêtes depuis des années, décédé le 5 mars dernier. L'assemblée a ensuite accueilli M. Lionel ROULIN, récemment arrivé dans la commune et désireux de s'investir au sein du Comité des Fêtes. Puis, Mathieu CROUIN, Président, a pris la parole pour présenter sa démission, pour des raisons personnelles et professionnelles. Aucun volontaire ne s'étant manifesté dans l'assistance, Mathieu CROUIN a proposé de rester en poste jusqu'au 15 août pour laisser le temps de trouver un remplaçant. Le bureau actuel reste donc en place renforcé de Nicolas MARIE au poste de 3^{ème} vice-président et d'Anita MORIN, secrétaire adjointe. Un flyer va être distribué sous peu dans les boîtes aux lettres

fleurionnes pour annoncer la date de la prochaine réunion et dans le but de motiver des candidatures car le Comité des fêtes a également besoin de bénévoles. Le bilan financier de l'année 2018 présenté par Stéphanie BOSSARD, trésorière, est très positif. **Retrouvez le programme des festivités dans l'Agenda page 7.**

La Galette de la Gym Volontaire



Après l'effort : le réconfort ! Les membres de la Gym Volontaire et leurs conjoints se sont réunis le jeudi 17 janvier pour "tirer les Rois" ! Nous vous rappelons que les cours se terminent le 20 juin et reprendront le 5 septembre 2019. Les nouveaux adhérents seront les bienvenus !



Le Tracteur Pulling

Voici des nouvelles de nos sportifs Fleurions « le Team Nirvana ». Après une

année 2017 sabbatique, l'équipe composée de Jean-Yves et Patrice Cabec, suivis de Wolfgang, Gaëtan et Johnny, ont repris les compétitions en 2018. Des modifications ont été apportées sur le tracteur tant au niveau motorisation que transmission. Le tracteur possède désormais une troisième turbine amovible pour pouvoir concourir dans 2 catégories : 2 turbines soit 3000 chevaux en catégorie 2.5 T. et 3 turbines soit 4500 chevaux en catégories 3.5 T. Construction judicieuse puisqu'il ne faut que 12 à 15 minutes pour monter ou déposer celle-ci. Après plusieurs périple à travers la France et l'étranger, la saison 2018 s'avère fructueuse avec une 1^{ère} et 2^{nde} place : Patrice, champion de France en catégorie 2.5T et Jean-Yves vice-champion de France en catégorie 3.5T. L'équipe espère renouveler ce challenge en 2019 et vous donne rendez-vous pour une manche du championnat sur la commune de La Colombe, le 4 Août 2019.

Travaux

**La toiture
des logements
du Domaine
entièrement refaite !**

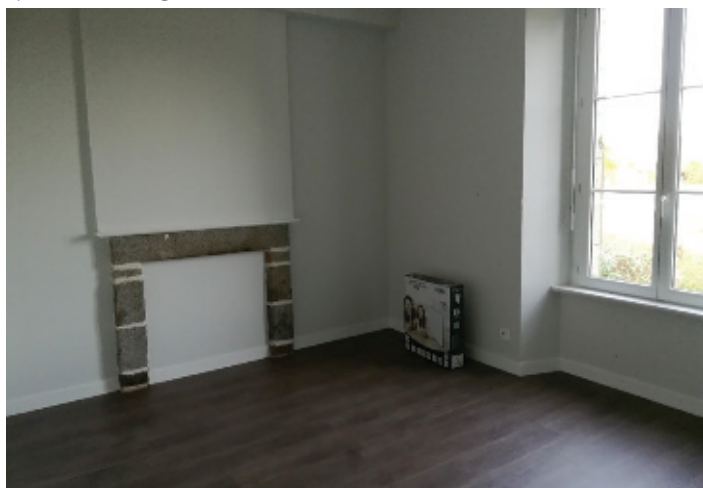


Les anciennes cheminées entre les logements, source d'infiltrations, ont été supprimées et la toiture flambant neuve a été terminée mi-février !

Rénovation du logement du presbytère

Peinture, plomberie, sol de l'étage, radiateurs,...

Ce logement, totalement rénové, a déjà trouvé son locataire qui emménagera fin mars.



Cimetière

Pour répondre à un besoin bien réel, un nouvel espace pour cavurnes est en cours de réalisation. La mairie proposera une concession avec caverne fournie. Afin d'harmoniser cet endroit, un règlement a été mis en place.



Radar pédagogique

Mercredi 20 février dernier, Marc BRIENS et Daniel VESVAL ont installé le radar pédagogique, que vous avez dû tous remarquer, sur la route de Granville au niveau du lieu-dit "La Rousselière". Ce dispositif a pour but de rappeler la limitation de vitesse de 70 km/h suivie de 50 km/h.

Un Petit nouveau :

Un nouveau paysagiste s'installe à la :

**Pinsonnière, 22 Route
du Mesnil-Garnier.**

L'entreprise **GRAMONT Paysage** réalise tous types de travaux, que ce soit en petit bricolage d'intérieur comme d'extérieur mais aussi en entretien et création d'espaces verts. Un conseil, une idée : n'hésitez pas à contacter Charly GRAMONT, il répondra volontiers à toutes vos attentes, même les plus folles !

Pour le contacter : 06 84 44 77 58

ou charly.gramont@gmail.com



GRAMONT
Paysage

Création Entretien Maçonnerie

Charly Gramont
Paysagiste diplômé de l'école Saint-Nicolas d'Igny
vous propose

**AMÉNAGEMENT ET CRÉATION D'ESPACES VERTS
ENTRETIEN DE JARDINS & PARCS**

- Préparation du terrain et des plates-bandes
- Choix des végétaux et de l'entretien
- Acceptation à l'environnement
- Sélection des plantes
- Intégration du matériel
- Paillasse d'entretien
- Arrosage automatique

06 84 44 77 58



Le « Ton 0 » à livres

Petite nouveauté dans notre commune !

Situé sous le porche, dans le carrefour entre l'école et la mairie, le TON 0 à livres recèle d'ouvrages pour petits et grands ! Il est aujourd'hui bien rempli !

Faites le vivre !

L'école

Rencontre avec l'équipe enseignante du RPI

Rappelons que notre école est un RPI, Regroupement Pédagogique Intercommunal, avec la commune de La Bloutière. Ainsi, les classes se répartissent à Fleury des maternelles au CP, et à la Bloutière du CE1 au CM2. Par ailleurs, nous bénéficions d'un dédoublement des CP puisque le RPI est classé en REP : Réseau d'Education Prioritaire, qui sera renouvelé à la rentrée prochaine.

L'ouverture de la huitième classe est reconduite pour l'année scolaire 2019/2020.

Une équipe dynamique...

Florence Gosselin et Laëtitia Roussel, secondée par **Françoise Tavella** (ASTEM) : 4 TPS et 14 PS

Marie Barbé, secondée par **Isabelle Voisin** (ATSEM) : 13 PS et 5 MS

Nathalie Chilou, secondée par **Samantha Lemoal-Lacambre** (ATSEM) : 8 MS, 10 GS

Vanina Joret & Marine Lepage : 20 CP

Fabienne Guiot & Lucie Touzeau : 19 CE1

Sylvain Gaillardon : 17 CE2/ 5 CM1

Bérengère Godier & Lucie Touzeau : 7 CM1 et 16 CM2

... qui mène de nombreux projets !



Atelier peinture - Ronds



Cirque - CP



Cirque - CP



Sport en salle - Motricité



Cirque - CP



Cirque - MG et GS

L'école et la Mairie

La Mairie participe activement au bon fonctionnement de l'école.

Tout d'abord, la commune met à disposition du personnel pour les petites classes, les « ATSEM » (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles). Bien connues de nos enfants, ce sont Mesdames **Isabelle Voisin** et **Françoise Tavella** qui occupent ces postes à temps plein. Elles accompagnent nos bambins au fil de la journée. Avec l'ouverture de la 8^{ème} classe, qui porte à 3 le nombre de classes de maternelles, une nouvelle ATSEM s'est avérée indispensable et c'est Madame **Samantha Lemoal-Lacambre** qui a rejoint les effectifs 2 heures par jour. Par ailleurs, comme chaque année, une subvention est attribuée pour soutenir les projets pédagogiques. Le montant s'élève pour cette année scolaire à **20 € par enfant fleurion** soit un versement de **1880 €**.

Les dépenses supplémentaires pour l'année scolaire 2018/2019

Personnel temps partiel :	5000 €
Location du bungalow pendant 10 mois :	3120 €
Achat de lits supplémentaires :	4051 €
Achat de tables, chaises, tableau, casier :	1118 €
Mobilier, petits matériels et fourniture :	1132 €
Achat de chaises et de bavoirs pour la cantine :	1165 €

Pensez à inscrire votre enfant pour la rentrée 2019/2020 !

Les enfants concernés sont ceux nés en 2016 et en 2017, si 2 ans sont révolus en septembre 2019.

Contactez la mairie.



Élections des délégués



Conseil des délégués



Projet arts visuels et sport - CE1



Pièce de théâtre des CM



Pièce de théâtre des CM



Sortie Cinéma 11 décembre - TPS, PS, MS et GS

Environnement

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Lorsqu'une habitation n'est pas desservie par un réseau collectif d'égout, celle-ci doit être dotée d'un système autonome de traitement des eaux usées domestiques appelé assainissement « non collectif ».

Le SPANC assure des contrôles réguliers afin d'éviter les pollutions. En 2019, notre commune sera à nouveau contrôlée. Les agents du SPANC de Villedieu Intercom ou de son prestataire, ont accès aux propriétés privées pour procéder au contrôle de votre installation (conformément à l'article L. 1331-11 du code de la santé publique). Vous recevrez préalablement par courrier un avis de passage.

PERMANENCES DU SPANC

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi : de 14 h 00 à 17 h 00

L'accueil se fait sans rendez-vous, à la maison des services.

Contact : 02 33 90 17 90 – spanc@villedieuintecom.fr

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS, C'EST INTERDIT !



Pourquoi cette interdiction ?

Le brûlage des déchets verts est toxique !

(50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 37900 km en voiture essence).

Les fumées et les odeurs sont une nuisance pour vos voisins.

Quels sont les déchets concernés par cette interdiction ?

- Les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes ...

Alors que faire de ses déchets verts ?

- Le compostage : tontes de pelouses et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes. Le compost est un engrais naturel pour toutes vos plantes et GRATUIT !
- Le broyage et le paillage : branchages broyés et feuilles mortes constituent un excellent paillage pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.
- La Déchèterie : vos déchets seront valorisés.

Que risque-t-on ?

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).

Changeons nos habitudes !

Citoyenneté

NUISANCES SONORES

Vos tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et autres engins sonores peuvent être utilisés :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30.

Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 - Le dimanche de 10 h 00 à 12 h 00. (Arrêté préfectoral du 27 mars 1997).

Faisons aussi preuve de bienveillance vis à vis de nos voisins subissant les nuisances dues aux aboiements des chiens à des heures non acceptables !

PENSEZ À METTRE VOS NOMS SUR VOS BOÎTES AUX LETTRES

C'est un geste simple mais qui change tout pour le facteur et pour vos élus au moment de la distribution de votre bulletin municipal, par exemple.

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les prochaines élections européennes auront lieu le **dimanche 26 Mai 2019**.

Dis papa, dis maman, c'est quoi les élections européennes ?

Les élections européennes se dérouleront entre le 23 et le 26 mai 2019 dans les 27 états membres.

Elles permettent d'élire les députés européens (ou eurodéputés) pour un mandat de cinq ans.

C'est un vote au suffrage universel. Le scrutin est obligatoirement proportionnel dans chacun des États.

Etat Civil

Naissances :

POTTIER Antonin le 10 janvier

FRANÇOIS Basile le 25 janvier

LEBARGY Mackenzy le 12 février

VINCENT Léo le 20 février

GADBOIS Siméon le 7 mars

Mariage - Erratum (précédent bulletin)

Mélanie MÉQUIN et Rodrigue BOSSARD

le 8 Septembre 2018

Décès :

DUVAL Denise le 8 février

LAISNE Clément le 23 février

LEROYER Jacky le 5 mars

Agenda

Dimanche 2 Juin : Brocante/Vide-greniers.
Restauration possible sur place : grillades, frites, crêpes et galettes...

Samedi 22 Juin : Fête de la Musique à partir de 19 h 00.
Restauration possible sur place : grillades, frites, crêpes et galettes... La soirée sera animée, de 21 h 00 à 23 h 30, par le Groupe **CRUDE-OIL** et par **AURÉLIEN**. Puis, les concerts seront suivis d'un bal.

Jeudi 15 Août : Fête communale avec messe, repas sous chapiteau, démonstration d'attelages de chevaux, nombreux stands ...

Samedi 28 Septembre : Repas des Aînés

Samedi 19 Octobre : Chorale Sélun'Air.
Église de Fleury, 20 h 30

Portrait de Fleurion

MONSIEUR LÉONCE LELOUP

Léonce est né le 28 juillet 1927 à Orval. Il passe ses jeunes années à Montchaton puis arrive à Fleury au village de La Hervière en 1936 avec ses parents agriculteurs.

Sa jeunesse est affectée par la maladie de la tuberculose et il lui faut alors s'éloigner de la ferme. Il part à Pont-d'Ouilly chez son oncle et sa tante. Cette période est aussi celle du débarquement et de la bataille de la poche de Falaise ; sous ses yeux se déroule un terrible combat. La paix et la santé retrouvées, il revient à Fleury et travaille à la ferme avec ses parents. Appelé, il part effectuer son service militaire en Allemagne, à Baden-Baden.

Il devient l'homme de la maison pour son frère Louis et sa sœur Edith au décès de son papa et prend le chemin de chef d'exploitation agricole.

Léonce épouse Yvette en ce 30 octobre 1952 à l'église de La Bloutière. Les années qui suivent sont rythmées par les naissances de leurs enfants : Mireille, Francine, Sylvie, Yves et plus tard Annie. Léonce a toujours voulu une grande table pour mieux rassembler les siens et donner un esprit de fête à un repas à la bonne franquette.

Léonce était altruiste : il allait faire des piqures avant le temps des infirmières à domicile, accompagnait les familles en deuil avant le temps des pompes funèbres, aidait les autres à remplir des dossiers administratifs complexes, participait activement avec son épouse aux échanges avec Horn Bad Meinberg.

Il a été conseiller municipal de Fleury, membre du CCAS pendant de nombreuses années, membre du comité des fêtes avec cette fête du 15 août qui dure plusieurs jours et toujours fidèle aux activités du club des aînés.

Il a créé la fête des voisins dont il était le pilier et trésorier.

Il était Président de Fleury sport section foot, créant avec la municipalité de l'époque le stade portant aujourd'hui son nom, à l'origine de l'ABS (Avenir du Bocage Sourdin appelé aujourd'hui CSV jeunes) avec nos voisins de Villedieu pour permettre aux jeunes joueurs de Fleury d'évoluer à un plus haut niveau.

Il aimait aller de maison en maison avec sa presse à cidre pour remplir les tonneaux.

A l'heure de la retraite, il a passé son permis mer et acheté un bateau pour prendre le large entre Granville et Chausey.

C'était un homme d'extérieur qui savait aussi être un vrai maître d'intérieur pour assister son épouse à la santé fragile.

Nombre d'entre-nous se souviendra de sa silhouette, dans les couloirs de l'EHPAD où chaque jour, il rendait visite à Yvette jusqu'à ce vendredi 30 novembre dernier où il s'en est allé, suivant un chemin invisible à nos yeux.

Dans ce corps à l'aspect dur et rigoureux se cachait un gros cœur sensible et généreux. C'était Léonce.



Directeur de publication : **Marc Briens**

Rédaction : **Sylvie Klimczak-Pradot, Catherine Bazin, Vanessa Marie et Cathy Gourvenec**

Création graphique, mise en page et impression : **Imprimerie Renouvin** – 50800 Villedieu les Poêles – 02 33 51 30 95

Imprimé sur papier 100 % recyclé et certifié PEFC.

Ne pas jeter sur la voie publique – Photos fournies par la Mairie de Fleury – Sauf erreurs typographiques.

